

NOS PROPOSITIONS POUR LE PLAN DE RELANCE DU TOURISME

Dans ce contexte post-Covid-19, et face à la crise économique et sociale qui va s'intensifier dans les prochains mois, la Fédération CINOV et le syndicat CINOV Tourisme Patrimoine Sport Loisirs en particulier souhaite prendre part au débat public et contribuer activement à l'élaboration du plan de relance du tourisme.

La crise du COVID-19 a eu un impact historique sur le secteur du tourisme dans son ensemble. Le gouvernement a su réagir vite et fortement avec un plan d'urgence, de soutien et de relance de l'économie touristique.

Le 14 mai 2020, le Premier ministre a annoncé le lancement d'un plan de soutien interministériel d'une ampleur exceptionnelle à destination du secteur touristique. Élaboré par le Comité interministériel du tourisme, instance qui réunit tous les acteurs du tourisme en France (élus locaux, organisations syndicales, entreprises, opérateurs et membres du Gouvernement), ce plan doit permettre de répondre à la crise sanitaire qui a très fortement touché le secteur touristique.

Ainsi, l'ensemble des mesures de soutien a été prolongé jusqu'à la fin de l'année pour les entreprises du tourisme et de l'événementiel sportif et culturel.

Or, les bureaux d'études et cabinets de conseil membres du syndicat CINOV Tourisme et les non-affiliés ne sont pas ciblés par ce plan de relance et se retrouvent en grande difficulté financière du fait des retards des commandes publiques, des faibles moyens des entreprises privées du tourisme et de l'hôtellerie et du décalage des élections municipales (et donc de la mise en place des conseils communautaires, en charge des décisions en matière de développement touristique).

LES BUREAUX D'ETUDES DU TOURISME, DU PATRIMOINE, DES SPORTS ET DES LOISIRS, GRANDS OUBLIES DU PLAN DE RELANCE DU TOURISME

Le constat

Les bureaux d'études et cabinets de conseil en tourisme, patrimoine, sports et loisirs ont subi de plein fouet la crise du COVID-19, par rebond direct du confinement, du manque à gagner des professionnels du tourisme et de la culture et du report des élections municipales et de la mise en place des conseils communautaires.

Cela s'est traduit par **une réduction du chiffre d'affaires des entreprises de plus de 70% par rapport à l'année 2019** sur la même période d'exercice avec du **chômage partiel mis en place dans 90 % des entreprises du secteur**. Ce constat devrait continuer au minimum jusqu'à la fin de l'année étant donné les faibles niveaux de trésorerie des clients privés des bureaux d'études (groupes hôteliers et réseaux d'hébergements, tour-opérateurs, agences de voyages, prestataires de loisirs, etc.) et de l'impossibilité pour les clients publics de tenir les engagements des commandes publiques étant donné le report des élections municipales à fin juin 2020 et la mise en place tardive des conseils communautaires (avec des budgets potentiels réduits du fait d'une réduction de collecte des taxes de séjours sur les territoires).

Les 25 membres du syndicat CINOV Tourisme représentait en 2019 :

- 25 Emplois Temps Plein
- 3.2 Millions € de Chiffres d'affaires

L'ensemble du secteur du conseil et de l'ingénierie en tourisme en France pèse environ 20 millions € de chiffres d'affaires.

Les enjeux et conséquences d'un non-soutien des entreprises

Face aux crises environnementales, climatiques, sociales, sanitaires et économiques, le secteur du tourisme se voit dans l'obligation de se réinventer. La France se situe toujours en tête du classement mondial des destinations touristiques (classement Organisation Mondiale du Tourisme) avec plus de 90 millions de visiteurs internationaux chaque année. Au-delà de la qualité paysagère et patrimoniale, c'est aussi grâce à des experts de terrain, membres de bureaux d'études, qui accompagnent les professionnels et les destinations dans leur développement. Or, cette crise du COVID-19 a mis à mal une grande partie de la profession et les prochains mois pourraient s'avérer extrêmement critiques.

Alors même que les acteurs privés et publics du secteur ont besoin plus que tout de soutien, d'accompagnement et d'expertise pour s'adapter et se réinventer, c'est justement ces experts qui se retrouvent en danger.

Ainsi, pour permettre à la France, à ces multiples destinations et aux professionnels du secteur de garder cette place de leader mondial, il est plus que nécessaire de soutenir les bureaux d'études et cabinets d'ingénierie du tourisme, du patrimoine, du sport et des loisirs.

NOS PROPOSITIONS

Intégration des bureaux d'études dans le plan de relance du tourisme

- Intégrer les bureaux d'études et cabinets d'ingénierie dans le plan de relance du tourisme au sein des Activités Annexes du tourisme afin de permettre une prolongation jusqu'à la fin de l'année des différents dispositifs d'aide et de soutien aux entreprises.

Maintien de la commande publique dans le tourisme

- Soutenir les collectivités locales dans le maintien et le développement de commandes publiques en matière de développement touristique, d'attractivité, de valorisation du patrimoine et de la culture et de développement d'infrastructures sportives.

Pour un tourisme durable

- Soutenir les acteurs privés et publics du tourisme, du patrimoine, du sport et des loisirs dans leur intégration des enjeux de développement durable et dans leur volonté d'adaptation face à l'urgence climatique.

La formation professionnelle encouragée

- Financer des journées de formation pour les salariés et pour les entrepreneurs individuels